



Rapport sur la thèse de Madame Joanna WALCZAK  
**«Analyse comparative des manifestations du  
féminin des référents humains en français et en  
polonais contemporains»**

## **1 Présentation générale de la thèse**

Le travail de recherche doctorale de Madame Joanna WALCZAK a réalisé sous une co-direction assurée par Madame Teresa MURYN, Professeure de l'Université *Commission de l'Éducation nationale* à Cracovie et par Madame Lidia MILADI, MCF HDR à l'Université Grenoble-Alpes, dans le cadre d'un accord de co-tutelle entre les deux établissements.

Le travail est présenté sous forme de deux volumes d'un total de 561 pages. Le volume 1 (284 pages) expose la recherche doctorale de M<sup>me</sup> WALCZAK. Il est composé de 15 chapitres de longueur inégale (de 6 pages pour le chapitre 3 à une quarantaine de pages pour le chapitre 15) répartis en 6 parties. La liste des références bibliographiques détaille 128 ouvrages. Une sitographie générale est suivie de deux listes thématiques de sites exploités ; l'ensemble des documents issus des universités françaises et polonaises complètent le référencement des ressources. L'index des tableaux et des figures est inclus à la fin. L'index des auteurs n'est pas fourni.

Le volume 2 de la thèse réunit l'ensemble des documents utilisés : les transcriptions des propos commentés dans le volume 1, les commentaires des internautes français et polonais, le corpus de textes universitaires réglementaires et celui des mêmes étudiés.

La forme de la thèse, surtout en ce qui concerne le volume 1, présente de très nombreux défauts. Le peu de soin apporté à la mise en page est regrettable. Il ne s'agit nullement d'une simple question esthétique ou cosmétique. Bien au contraire, dans un travail de recherche, une mise en page rigoureuse traduit l'organisation du raisonnement, la hiérarchie des arguments et la logique de l'exposé. Malheureusement, dans ce cas, les outils communs de l'éditeur de texte n'ont pas été utilisés. Une hiérarchie de styles aurait permis de distinguer les parties constitutives et générer une table des matières présentant la structure de la thèse. Dans l'état, la table des matières (vol. 1 pp. 1-9) est chaotique : les parties sont parfois simplement numérotées en chiffres romains, ailleurs désignées comme *Parties* (*Partie IV*, *Partie V* et *Partie VI*). Les chapitres 1 et 2 ne figurent pas dans la table des matières, on passe directement de l'intitulé de la partie à ceux des sous-sections, comme dans cet extrait de la page 1 :

I Système du genre en français et en polonais - quelques notions préliminaires .....	26
1.1 Catégorie du genre en français .....	30

Plusieurs problèmes de langue et de nombreuses maladresses linguistiques sont à relever. Une relecture attentive aurait sans doute permis d'éviter au moins deux types de problèmes :

1. des problèmes de langue : à titre d'exemple, on trouve à deux reprises le verbe *opiner*, pourtant intransitif, suivi d'une subordonnée complétive (p. 95 : «Bralczyk opine que...» , puis, p. 101 : «Cerquiglini opine que...»);
2. des erreurs que je qualifierais d'inattentions, mais qui produisent des constats plus que problématiques : à la page 136, le machisme est présenté comme un « courant philosophique » [sic]. Plus loin (p. 164), on lit le passage suivant à propos des mêmes Internet : « Commençant par sa genèse, le même Internet a été originalement proposé par le biologiste Dawkins qui y voyait 'une entité permettant la transmission de patrimoine culturel, à l'instar du gène des espèces biologiques'»(1976 : 32). Or, comme nous le savons tous, les débuts du réseau mondial datent des années 90. du XX<sup>e</sup> siècle. Sa généralisation remonte au début du XXI<sup>e</sup> siècle seulement. Autant dire que les mêmes définis par Dawkins n'ont de toute évidence rien à voir avec Internet. On notera au passage que contrairement à ce qu'affirme l'Auteure (p. 62), Hélène CARRÈRE-D'ENCAUSSE n'était pas linguiste, mais historienne et femme politique. Ses ouvrages sont des travaux de géopolitique, et non pas de linguistique.

## **2 Pertinence et intérêt scientifique de l'objet d'étude**

Dans les pratiques langagières et dans la communication, la tendance à la féminisation d'une part et celle à la neutralisation par formules englobantes de l'autre, bien qu'opposées dans leurs finalités, suscitent des débats et des prises de positions extrêmement polarisées. Les deux semblent témoigner d'une vision interventionniste et normative de la langue. Liées souvent à des choix idéologiques et politiques, l'adhésion ou le rejet de ces deux types de pratiques s'expriment avec de fortes charges affectives.

La féminisation des formes linguistiques ne se limite pas au discours, elle atteint le système lui-même, tout particulièrement dans ses dimensions morphologique et lexicale. Si les règles de syntaxe n'en sont pas touchées en elles-mêmes, des choix qui sont faits dans leur application conduisent à des constructions nouvelles.

Il s'agit donc d'un phénomène particulièrement intéressant pour les linguistes. Leurs outils et leurs méthodes, ainsi qu'une approche rationnelle et analytique de la langue en tant qu'objet d'étude sont indispensables pour apporter un éclairage purement scientifique, libre d'émotions, sans parti pris, avec des conclusions issues d'analyses rigoureuses des données langagières.

Le sujet que Madame WALCZAK a choisi d'étudier est donc entièrement pertinent. Il est complexe, et en raison de ses multiples facettes, il peut être abordé d'un point de vue morphologique, lexical, syntaxique, sociolinguistique, psycholinguistique, tout en faisant objet de travaux d'analyse de discours ou de sémiologie.

## **3 Bases théoriques, cadre méthodologique de la thèse et terminologie**

Indépendamment des six parties de la thèse, ses contenus se répartissent en quatre blocs thématiques : i) féminisation de formes linguistiques et des formes d'expression, ii) présentation des positions de quelques linguistes et les avis d'internautes français et polonais sur les formes féminisées et sur l'écriture inclusive, iii) recours systématique ou non aux formes féminisées et englobantes dans des textes réglementaires des universités françaises et polonaises, iv) image de la femme dans une sélection de mèmes Internet.

Généralement, tout au long de la thèse, la démarche méthodologique est expliquée clairement, avec des précisions sur le mode de sélection de corpus, les raisons de ces choix et les difficultés susceptibles d'apparaître lors de la collecte des données et de leur traitement.

En revanche, le travail de recherche semble avoir été effectué sans aucun cadre théorique. La section 3 de l'Introduction expose en effet (pp. 22-23) les questions de recherche, la méthodologie et les corpus, sans évoquer les bases théoriques. Or,

dans un travail de recherche, un cadre théorique permet d'une part d'identifier clairement le sujet de l'étude, et de l'autre, fournit des concepts et des outils d'analyse et de description, avec une terminologie cohérente.

Dans le travail de Madame WALCZAK, l'absence de bases théoriques entraîne deux problèmes majeure : celui de l'identification de l'objet d'étude et de sa nature, et celui de la terminologie mobilisée, les deux étant liés. On constate des emplois erronés des termes linguistiques relevant pourtant de l'état de l'art. Ainsi, à la page 129, le nom de métier *fraiseuse* est présenté comme homonyme de *fraiseuse* – nom de machine. En raison d'un lien de sens évident, il s'agit de polysémie, et non pas d'homonymie. Plus loin, on lit «les personnes chargées de la rédaction des règlements universitaires polonais ne dénotent les femmes que dans un contexte biologique/reproductif» (p. 160), puis «les photos des animaux domestiques qui dénotent les femmes» (p. 238). En linguistique, la dénotation (et donc, la capacité de *dénoter*) caractérise les unités signifiantes : c'est un mot, un lexème, un phrasème qui *dénotent*, c'est-à-dire 'ont un sens'. En d'autres termes, la dénotation est la relation entre un signifiant et son signifié. Des locuteurs peuvent utiliser tel ou tel lexème pour *désigner*, par exemple les femmes. Des photos ne dénotent pas les femmes, elles les représentent. Les termes *classification* ou *taxinomie* sont employés non pas pour désigner une répartition en classes ou en types, mais pour désigner des listes de caractéristiques qui, éventuellement, pourraient servir de critères établir un classement. À propos du discours mémétique, l'Auteure dit qu'il serait «plein d'inférences» – les inférences sont des raisonnements effectués par les destinataires d'un message pour retrouver ses contenus implicites. Par définition, elles ne peuvent donc pas se trouver dans le discours.

Le nom et l'adjectif *féminin* sont employés tout au long de la thèse avec un sens plutôt vague, qualifiant tout ce qui est en rapport avec les femmes. Il englobe le genre grammatical, les morphèmes dérivationnels, ainsi que les images et les stéréotypes au sujet des femmes (car plutôt que de contenus implicites, il faudrait parler de stéréotypes, surtout dans les mêmes analysés). Le terme de *marqueur implicite féminin* (du féminin?) («marqueurs *implicites* qui dénotent les femmes indirectement, sous forme de *sous-entendus* et de *présuppositions*», p. 20 [présupposés?], puis également p. 257) semble inconsistant en ce qu'il réunit deux notions contradictoires. Un marqueur, c'est quelque chose qui *marque*, *signale* la présence d'une autre chose. Les présupposés, les sous-entendus et d'autres types d'implicites sont des contenus propositionnels – ils pourraient de ce fait être *marqués* (auquel cas, il ne seraient plus implicites), mais ils ne peuvent être des marqueurs.

## 4 Traitement des questions de recherche et bases bibliographiques

Chacun des quatre blocs thématiques de la thèse pourrait constituer un sujet de recherche doctorale à part. Si une telle diversité des problématiques constitue incontestablement une richesse, elle représente également un déficit de taille avec tout un ensemble de risques : ceux de réunir une bibliographie pertinente et de maîtriser l'état de l'art de plusieurs spécialités linguistiques différentes.

### Réflexions sur le genre grammaticales et sur les pratiques de communication inclusive

Compte tenu du sujet de la thèse, le choix de commencer sa recherche en exposant des réflexions linguistiques sur le genre grammatical est judicieuse et éclairante en ce qu'elle fixe des repères. En effet, dans les débats actuels, les confusions entre le genre grammatical et le sexe d'une personne sont récurrentes. Cette partie est particulièrement importante dans un travail à visées comparatives en raison notamment des différences notables entre le français et le polonais tant pour ce qui est du genre grammatical et de ses exposants morphologiques dans les deux langues, que pour leurs configurations possibles avec d'autres catégories grammaticales. Plutôt que de rapporter, d'une manière très sommaire, les contenus de différentes grammaires (parfois normatives plutôt que linguistiques, comme c'est le cas du *Bon Usage* du côté français) et les catégories décrites par des chercheurs polonais, il aurait sans doute été préférable de proposer une synthèse, avec des exemples glosés et traduits illustrant les différences que les deux langues présentent à cet égard. On peut supposer que ces différences ont des répercussions sur les pratiques d'écriture inclusive par exemple. Par ailleurs, comme l'anglais est à plusieurs reprises cité comme une sorte de *tertium comparationis*, il aurait été souhaitable qu'il soit inclus dans une telle synthèse.

La réflexion sur le genre grammatical est articulée sur une présentation des techniques de communication inclusive en français et en polonais, ce qui permet de comprendre les difficultés que peut représenter leur mise en pratique.

Cette partie de la thèse, ainsi que les suivantes, présente certainement un grand intérêt, mais elle est marquée à notre sens par deux défauts :

1. d'importantes lacunes bibliographiques dans la littérature sur le genre grammatical. On ne trouve aucune mention de la *Grande Grammaire du Français* qui depuis sa parution en 2021 constitue une référence incontournable. Une soixantaine de linguistes ont contribué à cet ouvrage, en rédigeant des chapitres sur des questions grammaticales à partir de l'état des connaissances dans leur domaine de spécialité. Le chapitre IV signé par Danièle Godard

et intitulé «Le nom et le syntagme nominal» comprend deux sections (IV.2 et IV.3, pp. 377-427) qui auraient pu nourrir la réflexion proposée dans la thèse, notamment pour ce qui est de la distinction entre le genre grammatical et le genre social. Pour ce qui est du genre grammatical en anglais, *A Comprehensive Grammar of English* de Quirk, Greenbaum, Leech, Svivark (tout particulièrement pp. 314-318), référence classique, aurait permis de proposer une synthèse solide plutôt que des évocations dispersées un peu partout dans la thèse.

Toujours dans le volet bibliographique, les documents des corpus collectés appartiennent à des genres discursifs très différents, dont chacun s'est vu dédier une littérature considérable. Les textes réglementaires des universités relèvent du discours institutionnel – l'ouvrage d'A. Krieg-Planque (2012) aurait pu être utile à leur analyse. L'encyclopédie *Publictionnaire* (en ligne) fournit des articles très à jour sur les recherches menées sur le discours public, y compris en ce qui concerne sa féminisation (<https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/femme-publique/>). Ils sont absents de la bibliographie.

Quant aux mêmes Internet, l'Auteure affirme (volume 1, p. 172) que malgré leur popularité, les études de mêmes Internet «constituent une lacune importante dans les recherches linguistiques». Or, ce constat (p. 172) est basé sur une étude de 2007 et un coup d'œil rapide dans les ressources telles que HAL ou CAIRN, ainsi que les intitulés de colloques et de journées d'étude récents montrent qu'il n'est plus vrai dans les années 2020. Bien au contraire, les mêmes attirent l'attention de plusieurs chercheurs depuis quelques années et les travaux sur ce sujet sont pléthoriques. Par ailleurs, pour étudier les mêmes, il aurait été utile d'explorer des travaux sur l'humour, notamment dans la langue, ainsi que des études qui s'intéressent aux stéréotypes. On pourrait conseiller vivement la lecture de Schapira (2014) sur les stéréotypes de pensée et les stéréotypes de langue.

2. des glissements récurrents, qui paraissent peu contrôlés, entre des plans d'analyses distincts et des phénomènes de nature très différente, notamment sociale. C'est une pratique que l'on observe souvent dans le discours militant, mais qui doit être évitée dans un travail de recherche, à moins de fournir des arguments en faveur des rapprochements effectués (nous reviendrons sur l'argumentation de la thèse plus loin). À plusieurs reprises, on lit dans la thèse de Madame WALCZAK des affirmations qui semblent admises sur des bases purement intuitives, notamment en ce qui concerne le lien entre le genre grammatical et des phénomènes sociaux. Un certain nombre de travaux sur la perception du genre grammatical sont cités à la page 65, puis 93 (dans un ordre d'apparition et dans un format inhabituels) sans

qu'une synthèse des arguments avancés dans ces études soit présentée afin que le lecteur puisse juger de leur validité. Les constats et les conclusions des auteurs sont acceptés sans examen critique des données et des éléments qu'ils avancent. Par conséquent, plusieurs constats tombent *ex cathedra* : p. 60 «Le recours fréquent à ces deux moyens linguistiques susmentionnés [le masculin générique et formes masculinisés (masculines ?)] conduit en conséquence à la discrimination des femmes» ; p. 61 : «Raisons de la suprématie du masculin en français et en polonais» ; p. 127 : «En réalité, bien que la féminisation linguistique contribue à l'émancipation des femmes, ce désir est désormais exprimé par divers milieux, y compris par des hommes».

Dans un travail de recherche, il ne suffit pas d'adopter des positions, même si celles-ci avaient auparavant été exprimées par d'autres chercheurs. Il convient de s'intéresser aux arguments qui les justifient : aussi bien s'agissant des avis que l'on accepte que pour ceux par rapport auxquels on prend ses distances ou qu'on rejette. Ainsi, en discutant les propos de B. Cerquiligni, qui considère que l'écriture inclusive constitue un frein à l'acquisition du français, il aurait fallu examiner les raisons qu'il avance pour étayer ce constat. Ces travers pourraient sans doute être évités avec une lecture plus approfondie des textes cités dans la bibliographie et de ceux qui en sont absents. Elle permettrait également d'élargir la perspective adoptée et d'acquiescer une certaine distance critique par rapport aux sujets discutés.

## Analyse des trois corpus et argumentation

Les corpus collectés réunissent trois genres de discours différents. Trois interventions médiatiques sont utilisées (et transcrites dans le volume 2, pp. 4-10) pour illustrer les positions de trois linguistes sur la féminisation des noms et du discours en général : B. Cerquiligni pour le français, J. Bralczyk et J. Miodek pour le polonais. Viennent ensuite des propos de quelques personnalités politiques des deux pays : des passages en sont cités, mais ne font pas partie de corpus utilisés. Un corpus d'avis d'internautes est entièrement transcrit. Les textes de règlements universitaires français et polonais forment la collection la plus vaste (volume 2, pp. 30-196). Dans sa dernière partie, le volume 2 fournit l'ensemble des mêmes français et polonais soumis à l'étude.

Dans l'ensemble, le traitement des documents des différents corpus consiste dans leur description ou reformulation, plutôt que dans des analyses à proprement parler. Sans doute, des outils plus techniques et moins intuitifs auraient été utiles pour interpréter les données de corpus. Les lacunes bibliographiques pèsent notamment sur les définitions adoptées. Contrairement à ce semble indiquer l'Auteure, *comicité* n'est pas synonyme de *humour* : la première caractérise entre autres des textes et des images, alors que le second terme renvoie au locuteur. Une personne a

de l'humour (ou elle n'en a pas), ce qui ne signifie pas qu'elle est comique. Parfois, les éléments extraits de différents travaux sont contradictoires sans que ces contradictions alertent l'Auteure : si l'on s'en remet à la sous-section 5.2 (p. 203), l'ironie «sert généralement à adoucir et à nuancer la portée évaluative d'un message» et «permet d'exprimer une agressivité» inacceptable dans une forme directe.

En ce qui concerne la réflexion sur le contenu, certains points paraissent discutables. L'Auteure considère par exemple (p. 210) que l'anonymat (tout relatif d'ailleurs) des internautes garantit la sincérité des opinions exprimées dans les mêmes qu'ils produisent. Or, il est pour le moins problématique de penser que les mêmes trahissent toujours des convictions et des croyances (c'est-à-dire ce que croient des personnes) véritables. Il ne faut pas oublier que l'humour est une forme de communication *non bona fide* et qu'un même peut être créé simplement par provocation, par jeu, etc. En d'autres termes, les énoncés humoristiques ne doivent pas être considérés systématiquement comme expression de croyances de leurs auteurs. D'ailleurs, plusieurs fois, Madame WALCZAK entreprend de refuter les avis des internautes, ce qui constitue un changement de perspective, car les mêmes ne sont plus alors des objets d'analyse, mais des voix adverses dans un débat.

Une mise en garde nous paraît nécessaire pour ce qui est de travaux futurs de l'Auteure : dans sa thèse, Madame WALCZAK abandonne plus d'une fois la posture de chercheuse au profit de militantisme, avec une subjectivité de jugements qui en est caractéristique. Ainsi, les propos des personnalités citées et des internautes sont étiquetés de *traditionalistes* (pp. 62, 94, 102, 126, etc.), de *conservatisme* (p. 89). Si les avis discutés sont souvent qualifiés de *subjectifs*, l'Auteure ne l'est pas moins dans ses propos. En voilà quelques exemples : p. 99 «Les syntagmes tels que *Osoby studiujące na naszej uczelni* nous semble naturels» ; p. 99 à propos de la forme *byłom*—«il n'est pas bien de la ridiculiser, car le fait de se moquer d'une personne est contraire aux pratiques du savoir-vivre», p. 115 à propos d'un site internet : «ce qui nous plaît le plus» (est-ce un critère scientifique ?) ; pp. 159-160 «ce qui nous étonne», «nous semble absurde». Par ailleurs, on remarque à la lecture des propos de J. Bralczyk et de J. Miodek que leurs avis convergent : il faut laisser le choix aux locuteurs. Ce qui distingue les deux chercheurs, c'est leur degré d'enthousiasme ou de scepticisme à l'égard de ces procédés linguistiques récents (il s'agit d'interventions médiatiques, et non pas de travaux de recherche). Or, dans la thèse de Madame WALCZAK, les évaluations exprimées ne portent pas sur les positions et les raisons avancées par les linguistes, mais sur leurs attitudes personnelles. Faut-il rappeler qu'un engagement militant dans un travail de recherche jette de sérieux doutes sur son objectivité et, par conséquent, sur sa crédibilité ?



## Conclusions de la thèse

Dans les Conclusions, l'Auteure répond aux questions de recherche formulées dans l'Introduction, ce qui constitue une démarche rigoureuse et cohérente. Deux réponses formulées dans cette partie finale sont cependant problématiques au vu du contenu de la thèse :

1. Dans le volet linguistique, la question *f*) est de savoir comment les Françaises et les Polonaises sont présentées dans les mèmes (p. 258). Dans les conclusions, comme avant (p. 255), l'Auteure constate que dans les mèmes, les femmes sont souvent représentées sous forme d'animaux, ce qui les « animalise ». Cette conclusion quelque peu dramatique devrait d'une part être mise en perspective, et de l'autre vérifiée sur un corpus de mèmes équilibré. En effet, il faut penser dans un premier temps que des animaux qui prennent la place des humains dans des récits ne sont pas une nouveauté liée aux mèmes : c'est une tradition qui remonte au moins à Ésope. Ensuite, les mèmes emploient des images d'animaux également lorsqu'il s'agit d'évoquer les hommes ou les humains en général, sans discernement de sexe. Si l'on voulait savoir si, dans le cas des femmes, les images d'animaux sont employées plus fréquemment et si les contenus ainsi véhiculés sont plus négatifs que pour les hommes, il aurait fallu constituer un corpus équilibré de mèmes (sélectionné de manière aléatoire) portant sur les femmes, sur les hommes et sur les humains en général. Étant donné la nature du corpus de mèmes utilisés dans la thèse, les conclusions formulées par l'Auteure restent à confirmer par une étude sur un corpus plus équilibré.
2. Dans le volet extralinguistique, l'Auteure affirme avoir apporté des éléments de réponse à la question *b*) : quel était le statut du féminin dans l'ancien français et polonais (p. 259). Cependant, la réflexion historique sur l'accord de l'adjectif se limite à 10 lignes (pp. 68-69). L'ancien et le moyen français y sont évoqués dans une phrase pour expliquer la règle de proximité alors en vigueur, et qui contraste avec les normes imposées à l'époque classique. On ne peut donc pas dire que la thèse a apporté des éléments de réponse à propos du statut de la femme à ces périodes. L'idée d'explorer l'histoire du genre grammatical, des formes féminines et des règles d'accord serait en revanche tout à fait intéressante et éclairante pour la thématique abordée. Dans la mesure où les normes varient à travers le temps, en lien avec les conditions sociales, un panorama de ces changements à travers le temps auraient pu montrer leur caractère conventionnel et de ce fait, négociable. Il est possible qu'une telle recherche apporte des arguments en faveur des thèses soutenues par Madame WALCZAK.

## 5 Conclusions du rapport sur la thèse

La recherche doctorale de Joanna WALCZAK est focalisée sur un thème d'actualité, suscitant des débats passionnés. Elle montre toute la complexité d'une problématique qui se manifeste dans de nombreux genres discursifs, y compris ceux qui exploitent des formes d'expression multimodales. L'aborder par et dans une diversité de textes et de support met en évidence la complexité du sujet étudié. Le corpus réuni par Madame WALCZAK, présenté *in extenso* dans le volume 2, est un apport important tant pour les recherches futures de l'Auteure elle-même que pour la communauté des chercheurs qui explorent ces problématiques. Le travail de transcription et de traduction des documents est considérable. Ce corpus, même s'il pourrait être encore enrichi et pondéré, représente une contribution importante pour les recherches menées dans ce champ d'intérêt tant par Madame WALCZAK elle-même que par d'autres chercheurs. L'Auteure pourrait d'ailleurs envisager de le lemmatiser et de le valoriser auprès de la communauté scientifique en le déposant sur l'une des plateformes dédiées.

Malgré les points discutés dans le présent rapport, la thèse de Joanna WALCZAK répond aux exigences d'une recherche doctorale des universités françaises et doit donner lieu à une soutenance. Elle est également conforme aux critères fixés par la loi du 18 juillet 2018 relative à l'Enseignement supérieur et la Recherche en Pologne. Je suis favorable à la soutenance.

Pomimo wymienionych wyżej punktów rozprawa doktorska pani Joanny WALCZAK spełnia wymogi określone w Ustawie o Szkolnictwie Wyższym i Nauce z dnia 18 lipca 2018 roku. Wnioskuje zatem o dopuszczenie rzeczonyj pracy do dalszych etapów przewodu.

Dunkerque, le 17 novembre 2024



Dorota SIKORA  
Professeure en sciences du langage (7<sup>e</sup> section du CNU)  
Département *Lettres et Arts*  
Université du Littoral Côte d'Opale (France)